Au niveau des mandats électoraux et des fonctions électives, la parité a encore du chemin. Quelques chiffres peuvent mettre en lumière leur degré d'implication. A l'Assemblée nationale, sur 180 députés, il n' y a que 25 femmes. Dans les conseils municipaux, très peu de Camerounaises siègent dans les exécutifs communaux. 22 maires sur 360. On en trouve 35 au poste de 1er adjoint, 47 au poste de 2e adjoint, 08 à celui de 3e adjoint, 11 au poste de 4e adjoint et une seule femme occupe en ce moment la fonction de 5e adjoint. Les spécialistes des questions de genre, affirment, au regard de ces statistiques, que le Cameroun a encore des efforts à faire. On est, en réalité, loin des 30% proposés par la 4e Conférence mondiale des femmes à Beijing en 1995 et des 50% de l'Union africaine.

En interne, cette faible représentativité de la gent féminine contraste avec le discours politique. Le président de la République est abondamment cité par ceux qui militent pour une plus grande présence féminine dans le processus de prise de décision. A diverses occasions, en effet, Paul Biya s'est fait l'apôtre de la promotion féminine. Dans son discours-programme prononcé le 2 octobre 1997 à Maroua et plus récemment, le 3 novembre 2011, lors de sa prestation de serment à l'Assemblée nationale, le chef de l'Etat avait exprimé sa ferme volonté d'oeuvrer pour une parfaite intégration de la femme dans le processus de décision et à tous les niveaux.

Reste que malgré cette volonté politique, les observateurs perçoivent une certaine timidité dans l'engagement des femmes en politique au Cameroun. L'environnement, le niveau d'éducation, le poids des traditions n'expliquent peut-être pas totalement cette situation, mais la sortie du maire de Yaoundé V, Yvette Ngono Etoundi à la clôture du séminaire de Mbalmayo édifie à plus d'un titre : « Personne ne donnera jamais le pouvoir aux femmes. Il s'arrache et les femmes doivent se battre pour cela », a déclaré cette élue. C'est dire que les Camerounaises doivent faire leur introspection. L'univers de la politique a ses réalités. Il est même un terrain où la compétition prend parfois les allures d'une lutte impitoyable. Mais est-ce pour autant que les femmes peuvent devenir aphones ?

Il est peut-être temps d'évoluer vers un redéploiement en vue de conquérir plus de sièges dans les conseils municipaux et à l'Assemblée nationale. Les militantes savent faire foule dans toutes les formations politiques camerounaises. La mobilisation est sans lendemain en dehors de leur légendaire bonne humeur. Elles constituent même un vivier électoral considérable. Ce qui incline à penser que les femmes disposent de tout ce qu'il faut pour imposer les leurs là où il faut en période électorale. CT fait donc un tour dans les partis politiques pour comprendre ce qu'ils proposent pour accompagner le leadership des femmes. La société civile, à travers

ses porte-étendards en matière de parité, livre aussi ses secrets pour que les décideurs soient plus imprégnés de la nécessité d'avoir les femmes, dans les pôles de décisions au Cameroun.

On évoque volontiers l'institutionnalisation d'un quota d'au moins 30% de femmes dans les dispositifs juridiques pour promouvoir l'accession des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives. Même s'il faut déjà saluer l'intégration dans la loi portant Code électoral de la notion de prise en compte du facteur-genre. Et pour les défenseurs de l'approche-genre, la prise en compte par Elecam de la dimension genre dans la gestion des opérations électorales pourra inverser la tendance. Mais pour que ces résolutions ne soient plus enfouies dans les tiroirs, Onu-Femmes et Elections Cameroon ont le regard tourné vers les principaux acteurs invités à aider les femmes à sortir du bois pour occuper le premier rang. Les prochaines consultations électorales vont en cela constituer un bon critère d'évaluation.

Source: allAfrica